

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10.07.2019

Présents : Guillaume CLEMENT, Nathalie VERGER, Bernard GIRAULT, Jean-François MARTEAU, David BARBAUD, Auguste BARREIRA, Monique BERTIN, Paquita FERGEAU, Christian HESDIN

Absents et excusés : Christian CASIER, Raphaël CHEVRIER, Anne DOLIN et Marie-Pascale RUSSEIL

Pouvoirs : Christian CASIER donne pouvoir à David BARBAUD

Marie-Pascale RUSSEIL donne pouvoir à Monique BERTIN

Secrétaire de séance : David BARBAUD

Début de séance : 20 h 30

ORDRE DU JOUR :

1. *Délibération personnel communal*
2. *Délibération révision tarifs cantine*
3. *Délibération demande subvention DETR pour travaux aménagement réserves incendie*
4. *Délibérations virements de crédits*
5. *Délibération renouvellement convention instruction des autorisations d'urbanisme avec la CCPG.*
6. *Délibération convention constitutive d'un groupement de commandes pour la location de matériels de reprographie et d'impression avec la CCPG*
7. *Délibération Adhésion au réseau Villes et Villages des Justes*
8. *Etat d'avancement sur les actes administratifs concernant les acquisitions et ventes terrains.*
9. *Compte rendu des différentes commissions*
10. *Questions diverses*

1) Délibération personnel communal

Poste de cantinière :

Suite au départ en retraite de la cantinière, 1 poste est à pourvoir. 3 candidatures ont été déposées et des entretiens ont été réalisés :

- Danièle LEBRUN, La Ferrière en Parthenay
- Arielle EMERY, Lageon
- Geneviève BERRIC, La Coursaudière

- Danielle LEBRUN a été retenue pour le poste.

- Le poste passe de 19 h 17 à 20 h 32 (+6,06%)

- Une personne sera recrutée, pour un CDD d'un an, pour remplacer le poste occupé précédemment par Danielle LEBRUN (19h80).

Poste d'agent technique :

- Poste créé par délibération du conseil municipal du 12 avril 2017

- Nomination de Clément PORTRON au poste d'agent technique stagiaire

- Coût mensuel d'un adjoint technique stagiaire avec reprise d'antériorité (3 années passées en contrat d'apprentissage) soit un point d'indice (4,686 €) : 2 346,87€ (salaire net : 1 296,54€ - charges : 767,68€)

- A l'issue de cette réunion, un arrêté du maire sera pris

2) Délibération révision tarifs cantine

- Maintien des prix des repas cantine : adulte = 5,50 € - enfant = 2,65 €

3) Délibération demande subvention DETR pour travaux aménagement réserves incendie

- Concerne Les Chateliers, Les Bazillières, La Pilière, La Verrerie.

- 3 propositions reçues : COLAS Centre Ouest, SARL ROY BELIARD, M.RY

⇒ M.RY retenue pour un montant de :

- Tranche ferme : 39.863,20 € H.T
- Option fourniture citernes : 9.000,00 € H.T.
- Option tranchées : 5.295,00 € H.T. (la Pilière)
- Total : 54.158,20 € H.T.
- + Acquisition : 800 € (les Chateliers)
- + Frais d'acte d'acquisition : 600 € (Les Chateliers)
- + SMEG : 6.124 € (installation compteurs eau)
- + Signalétique spécifique : 300,20 €
- + Temps agent défrichage : Temps à évaluer
- + Acquisition et frais d'acte : la Verrerie
- + Frais de bornage : la Verrerie

4) Délibérations virements de crédits

- Accord délibération virements de crédits

• Budget Annexe: Pôle alimentaire

Article	Désignation	DEPENSES		RECETTES			
		Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits		
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
615228/011	Entretien bâtiment		2 550,00 €			Peinture	
61558/011	Entretien autres		550,00 €			Chambre froide	
774/77	Subvention communale				3 100,00 €		
	TOTAL		3 100,00 €		3 100,00 €		

• Budget communal

Chapitre/ Article	Désignation	DEPENSES		RECETTES	
		Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
61521/011	Entretien terrains	3 100,00 €			
67441/67	Subvention communale		3 100,00 €		
	TOTAL	3 100,00 €	3 100,00 €		

5) Délibération renouvellement convention instruction des autorisations d'urbanisme avec la CCPG

- Accord renouvellement convention instruction des autorisations d'urbanisme avec la CCPG.

• Les tarifs :	Autorisation travaux ERP	50 €
	Certificat d'urbanisme de type b	50 €
	Déclaration préalable (constructions liées à l'habitation de + de 20 m ²)	60 €
	Permis de démolir	25 €
	Permis de construire pour une maison individuelle	90 €
	Autre permis de construire (périmètre ABF et autres)	120 €
	Permis d'aménager	200
	Transfert d'une autorisation	15
	Prorogation d'une autorisation	25
	Abrogation d'une autorisation à la demande du pétitionnaire	15
	Retrait d'une autorisation	50
	Certificat de caducité d'une autorisation	25
	Contrôle de conformité d'un permis d'aménager ou d'une DP division	75
	Contrôle de conformité obligatoire avec création d'emprise au sol	60
	Contrôle de conformité obligatoire sans création d'emprise au sol	45
	Contrôle de conformité non obligatoire avec création d'emprise au sol	45
	Contrôle de conformité non obligatoire sans création d'emprise au sol	30 € ou 15 €
	Mise en demeure de mettre les travaux en conformité ou déposer un dossier modificatif	25
	Attestation certifiant que la conformité n'a pas été contestée	15

- La commune prend en charge l'instruction des CUa et des Déclarations préalables sauf pour les constructions liées à l'habitation de + de 20 m²

6) Délibération convention constitutive d'un groupement de commandes pour la location de matériels de reprographie et d'impression avec la CCPG

- Le conseil donne un avis favorable à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la location de matériels de reprographie et d'impression avec la CCPG

7) Délibération Adhésion au réseau Villes et Villages des Justes

- Lecture de la lettre de remerciement de Lisette JOVIGNOT suite à la cérémonie organisée le 14 juin
- Adhésion au réseau Villes et Villages des Justes (75 €)

8) Etat d'avancement sur les actes administratifs concernant les acquisitions et ventes terrains

- Chemin de Lavausseau : le conseil municipal délibère favorablement pour autoriser de lancement de l'enquête publique pour céder le chemin inutilisé
- Terrain et bâtiment Ogué (haut bourg, route de Thénézay) : suite à la réception de la transaction de vente, la commune a fait exercer son droit de préemption par arrêté municipal du 21 mai pour la somme de 12 000€ La transaction notariale d'acquisition est en cours.

9) Compte rendu des différentes commissions

⇒ Bâtiments :

- Commerce

- Problème hotte
- Reste à poser 2 meubles par l'entreprise PAITREAULT, baguette, plinthe et bouton ouverture porte

- Cantine : porte commandée, sera posée pendant les vacances

- WC publics : demande de devis en cours

⇒ Voirie :

Conteneurs à verre et déchetterie :

- 3 devis reçus (entreprises BEAU, RINSANT, M RY) pour la réalisation de dalles en béton pour conteneurs à verres et plateforme à l'ancienne déchetterie.

- L'entreprise BEAU a été retenue pour un montant de 7382,21 euros HT.

Parking mairie : demande de devis peinture ou résine pour le traçage

Lotissement Clos des Grands Chênes :

- Enrobé noir terminé. Reste des travaux en cours.

- Accord subvention éclairage public (mâts et lanternes) par le SIEDS de 7147,50 euros sur les 26 162.70 euros de travaux

Déchetterie : nivellement fait le 04/07 par la CCPG, reste quelques travaux avant la restitution à la commune

⇒ **Stade** : main courante et filet pare ballons vont être posés en août

⇒ **Dispositif argent de poche** : 5 candidats vont faire 9 demi-journées en juillet / août

⇒ **Animation** : Le 13 juillet : 283 repas inscrits (adultes : 236 – enfants : 47 / commune : 162 – hors commune : 121)

10) Questions diverses

PLU :

- La période de consultation des 10 personnes publiques associées s'est terminée fin juin.

- La CCPG a reçu 4 avis négatifs (DDT, CDPENAF, MRAE, PETR), 1 avis positif (Chambre d'Agriculture) + 5 réputés favorables car sans retour (SAGE, CCI, CCM...)

- Le point majeur d'opposition est la constructibilité de la zone d'activité en zone humide. La densification de la partie résidentielle au sein de la zone urbanisée a été très favorablement perçue.

- La commission urbanisme de la CCPG du 09/07 a émis un avis favorable à continuer la procédure engagée malgré ces 4 avis. Des éléments de réponse vont être préparés en vue de l'enquête publique

Agenda :

- Feu d'artifice Terrier du Fouilloux : 12 juillet

- Marche gourmande (s'inscrire) : lundi 22 juillet - 18h

- Réunion de travail du CM : 04 septembre - 20h30

- Prochain CM : 18 septembre – 20h30

FIN DE SEANCE : 23 HEURES 05